



Convention Jardiner à la Pépi

Introduction

La Pépi... un bout de la terre naturel, inspiré de la permaculture, qui souhaite prendre soin du Vivant.
La Pépi est un terrain privé, ouvert à être utilisé à certaines conditions.

Principe de base
« Laisser l'endroit comme trouvé »

Valeur
Respect de la Nature et du Vivant

Vos informations

Prénom & Nom :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Généralités

1. Description

La Pépi met à disposition une butte de son terrain sous diverses conditions décrites ci-dessous.

2. Prix & durée

La location de la butte est pour une durée minimale d'une année à partir de la date de signature du présent document. Elle est renouvelable tacitement, sauf résiliation écrite 1 mois avant sa prochaine échéance.
Le prix s'élève à 175 CHF par année, non remboursable.

3. Engagement

Le-la locataire-ice s'engage à entretenir la butte avec régularité, tout au long de l'année. Iel est tenu-e de participer aussi à l'entretien des alentours de sa butte (tonte et désherbage), en collaboration avec La Pépi.

4. Responsabilité

La Pépi se décharge de toute responsabilité en cas d'accident. Tout dégât survenu par faute du-de la locataire-ice est à sa charge, et iel s'engage à les communiquer à La Pépi. Le-la locataire-ice a en outre une assurance RC.

5. Rangement & matériel

Après chaque utilisation, le-la locataire-ice est tenu-e de rendre le lieu comme trouvé.

Les outils qui se trouvent dans le cabanon vert sont utilisables, à condition qu'ils soient utilisés avec soin et de manière adaptée et qu'il soit rangés après utilisation. Le matériel privé de La Pépi ainsi que les diverses matières organiques ne sont pas disponibles.

7. Respect du lieu

A La Pépi, nous jardinons de manière naturelle, nous inspirant de la permaculture et de la nature sauvage, favorisant la biodiversité, le recyclage, le compostage et une utilisation raisonnée de l'eau. Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé, même bio - macérats et purins peuvent se faire maison. La Pépi se garde le droit de ne pas accepter de plantation qui aurait une influence ne convenant pas à l'écosystème mis en place.

Marcher sur les chemins, ne pas cueillir (feuilles, fleurs, fruits, légumes), ne pas détériorer les constructions ni les plantes, ne pas creuser ni déranger la vie dans les points d'eau, tenir vos chiens en laisse et ramasser les crottes, surveiller vos enfants, adapter son attitude à l'événement/l'activité en cours,...

L'accès au terrain est ouvert de 8h à 20h, dimanches et jours fériés inclus. Les toilettes sèches sont accessibles. Les voitures sont garées sur le parking prévu à cet effet.

Merci d'être là.

Signatures

Lieu et date :